



H heures S supplémentaires



CAMPAGNE D'INDEMNISATION

Date d'arrêt des compteurs : 31 mars 2024

OBLIGATOIRE

Si le solde au 31 mars 2024 du compte actif + historique est supérieur à 160 heures

FACULTATIF

Si le solde au 31 mars 2024 du compte actif + historique est inférieur ou égal à 160 heures.

TAUX HORAIRE

- Avant le 1^{er} décembre 2020 : 12,47€ bruts/heure.
- Entre le 1^{er} décembre 2020 et le 30 juin 2022 : 13,25€ bruts/heure.
- Entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023 : 13,71€ bruts/heure.
- Entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2023 : 15,01€ bruts/heure.

**Plafond d'exonération fiscale
7500€ net / 8036€ brut (x4 pour le SDLP)**

Formulaire à remplir avant le 07 juin 2024

Indemnisation : dernier trimestre 2024